

Compte Rendu du comité directeur

Du mardi 10 janvier 2023

Présents : Andrée ANTOINE – Yves BOUCHARD - Charles BROSSARD – Claire DUBOIS - Jean-Yves FALCHIER - Christian GOUX – Marie-Line MARTIN – Yann POIRSON – Fabrice BARETTI - Christelle MATHIEU - Mario GERONIMO – Jean-François SIMON – Philippe LEMERCIER - Laurence BAULU

Excusés : Bruno MANTION - Yannick VAUFREY - Serge VIEILLE – Stéphane GRILLOT - Yvon KIEBER - Jean-Claude JACQUOT - David SALVATI-THOUVENIN

Absents : Alain FEDI - Sylviane BRENNER -

La séance est ouverte à 18h35

1. Tarifs des frais de déplacement

Certains administrateurs peuvent à l'avenir être missionnés pour participer à des réunions assez loin et l'OIS n'a jamais statué sur les frais de déplacements. La proposition du comité directeur est donc la suivante :

- 0,45 € du kilomètre (du domicile au lieu de la réunion)
- 80 € pour le forfait hôtel + petit-déjeuner
- Forfait Frais de repas : 20 €
- Si l'administrateur utilise l'autoroute, bien sûr le péage sera remboursé sur facture.
- Si un déplacement a lieu sur Paris, la proposition sera étudiée à ce moment-là, compte-tenu des différences de prix dans la capitale par rapport à la province.

Tous les membres sont d'accord avec cette proposition.

2. Montant des cotisations

Le président propose d'augmenter légèrement les cotisations qui n'ont pas évolué depuis le passage de l'OMS en OIS.

Aujourd'hui elle est de 30 € pour les associations sportives et de 15 € pour les associations scolaires.

Le président propose d'augmenter de 5 € chaque cotisation.

Le dossier Formapi a grevé la trésorerie de l'OIS. Nous avons dû acheter du matériel. Le budget est déficitaire sur ce dossier.

L'OIS n'avait pas appelé de subvention à la CAV en 2021 et 2022 (Covid). Une subvention à la CAV de 3000 € sera sollicitée cette année pour équilibrer le budget.

Après discussion le Comité directeur propose de soumettre à l'assemblée générale les tarifs d'adhésions 2023 comme suit :

- Cotisation des associations scolaires 20 €
- Cotisation des associations sportives 40 €-

3. Budget prévisionnel

Plusieurs moutures ont été élaborées par Jean-Yves.

La proposition se monte à 59 100 € en recettes et dépenses pour l'exercice. Il sera présenté à l'AG du 20 janvier 2023.

C'est la formation gérée par le service des sports et pour laquelle l'OIS est support, qui représente la plus grosse part du budget (84 %) avec 48 000 €.

4. Organisation de l'assemblée générale du 20 janvier 2023

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 20 janvier à 19 h 30 à la salle des Associations située 8 rue du Breuil à Pusey. Le maire, Jean-Jacques POLIEN, y est bien sûr invité. Le but est de continuer à rayonner dans les communes de l'agglomération.

Concernant l'AG chaque responsable de commission doit préparer un rapport à présenter et doit l'envoyer au préalable à Gérald. Les rapports seront projetés sur écran. Un pot (amélioré) clôturera la réunion.

Claire demande à ce que la presse locale soit invitée à couvrir l'AG afin de faire parler de notre activité.

5. Questions diverses

L'idée est de re-travailler sur une fête des sports en juin en plus de la traditionnelle journée des sports de septembre. Pourquoi pas à la nouvelle salle de Vaivre. L'installation pourrait se faire le samedi matin, avec ouverture au public l'après-midi et le dimanche. Il est demandé à Stéphane GRILLOT de réunir la commission animation et d'inviter Monsieur Garret – président du GAHS, à l'origine de cette proposition.

Le repas annuel de l'OIS est relancé. Il aura lieu le mercredi 22 février 2023 au Petit Atelier à Pusey à 19h30. Christian voit avec Jean-François SIMON pour demander 2 propositions de menu. Si un conjoint veut participer il pourra le faire en réglant sa place.

Marie-Line MARTIN fait un point sur les demandes de subventions 2023. 6 réunions ont été nécessaires pour gérer les dossiers. Beaucoup de clubs n'ont pas rendu leur demande dans les temps ou n'ont pas donné les éléments demandés. Gérald a dû relancer plusieurs fois. Ce n'est pas normal et nous ne devrions pas traiter les dossiers après une première relance.

Suggestion : Peut-être faudrait-il accompagner mieux les clubs en faisant une réunion ou tuto vidéo afin de s'assurer que tout le monde comprenne les critères et les documents à apporter comme justificatifs (licences officielles fédérales, palmarès, budgets financiers, CR d'AG...) ?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h. Le rendez-vous est donné un peu avant 19h30 le 20 janvier pour l'AG.

La secrétaire : Claire Dubois

